

Sécurité sociale/Grève des personnels à la CNSS Syna-Cnss et Syp-CNSS non concernés

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville/Gabon

SUITE au mouvement de grève entamé la semaine écoulée par les salariés de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), affiliés au Syndicat des professionnels de sécurité sociale (Sypross), les deux autres structures syndicales de la maison, à savoir le Syp-CNSS (Syndicat des professionnels de la CNSS) et Syna-CNSS (Syndicat national des agents de la CNSS), ont fustigé, lundi dernier, l'initiative de leurs collègues et déclaré leur non-adhésion à cet arrêt de travail.

« Cette grève n'a pas lieu d'être, car fondée sur des spéculations et autres bruits de couloirs. La grève est le dernier recours,

lorsqu'il y a rupture de dialogue. Pour le moment, nous ne trouvons aucune urgence d'aller en grève car, en réalité, le dialogue avec la direction est toujours en cours, notamment pour ce qui concerne les deux principales revendications qui sont le 13e mois et la situation des techniciennes de surface », ont confié à la presse Clotaire Mezui Eyi, président du Syp-CNSS et Jocelyn Louis N'goma du Syna-CNSS.

« Le 13e mois en général est un débat que l'on soulève au mois de décembre. Et pour nous, il n'est pas question d'en débattre maintenant. Si l'administration sortait une note sur cette question, là, nous pourrions réagir. Mais à ce jour, aucune note de la direction ne fait mention de cela. Nous n'avons donc pas de raison de cesser de travailler pour cause de



Les présidents du Syp-Cnss, Clotaire Eyi Mezui (g) et du syna-Cnss, Jocelyn Louis N'goma lors de leur déclaration.

pseudo-suspension de paiement du 13e mois», a indiqué M. Mezui Eyi.

« Pour la question des techniciennes de surface, les trois syndicats que compte la CNSS avaient unanimement, avec l'administration générale, initié une démarche pour, d'une part, reconvertir dans différents métiers de la CNSS tels que agent de liaison et autres, les techniciennes de surface qui auront manifesté la volonté de l'être, et d'autre part, reverser les autres dans des structures partenaires de l'institution. Tandis que celles qui auront préféré disposer de leur solde de tout compte partiront. Et l'administration a manifesté sa volonté de le faire. Nous avons, de ce fait, eu 4 séances de travail avec les parties concernées et de commun accord », a ajouté Clotaire Mezui Eyi.

Mouvement d'humeur à l'INPTIC/Paiement des frais d'écolage La goutte d'eau qui a fait déborder le vase

R.H.A
Libreville/Gabon

Il leur est exigé de déboursier 150 000 francs CFA pour boucler le semestre, et 500 000 pour la prochaine année académique.

LES activités pédagogiques sont au point mort à l'Institut national de la poste, des technologies de l'information et de la communication (INPTIC). Et ce, depuis l'annonce par la di-

rection de cet établissement professionnel, après la rencontre, le 19 septembre, avec le responsable de l'établissement, Claude Ahavi, de nouvelles modalités de paiement des frais d'écolage.

En effet, il est exigé des étudiants de déboursier actuellement la somme de 150 000 francs CFA pour boucler l'année, et 500 000 francs au début de la prochaine session académique. Toute chose qui a déclenché la colère des apprenants, entraînant par la même occasion la suspen-



Les étudiants de l'INPTIC condamnent les nouvelles mesures de la direction générale.

sion des activités pédagogiques dans cette école depuis le 26 septembre dernier. « Les 150 000 francs qu'on nous exige devraient servir à payer les enseignants vacataires qui, depuis quatre ans, ont déposé la craie, et à régler les frais de soutenance des deuxième et troisième années. Comment peut-on prendre une telle décision en fin d'année, alors que nous avons déjà versé de l'argent à la rentrée ? », dénonce un étudiant. « Nous sommes quasiment 800 étudiants ici. On avait déjà

donné 151 000 frs chacun en début d'année. De plus, le directeur a organisé deux concours au lieu d'un seul comme partout. Chaque admis a versé 200 000 francs pour commencer l'année scolaire. Cet argent n'aurait-il pas pu servir à régler les impayés dont il parle ? », s'interroge un autre.

Il ne nous a pas été possible de rencontrer la hiérarchie, hier matin, pour recueillir leur version. Les bureaux de l'administration étant hermétiquement fermés à notre passage.

Choses vues

Les routes oubliées d'Ambowe-cimetière et de Sibang

Prissilla.M.MOUIFY
Libreville/Gabon

IL est difficile pour les piétons et automobilistes de circuler dans certaines zones de Libreville. Les voies secondaires censées faciliter la circulation dans les zones périphériques se trouvent dans un état de dégradation avancée.

C'est le cas, entre autres, de la route menant au quartier Ambowé-cimetière et celle de Sibang, précisément la voie passant devant le lycée Jean-Baptiste Obiang Etoughe. Un tour sur ces différents artères permet de mesurer l'ampleur du phénomène : bitume détérioré, crevasses, nids-de-poule par endroits et d'autres désagréments jalonnent ces voies. Dans ces conditions, circuler en voiture ou à pied devient un exercice difficile.



Au quartier Ambowe-cimetière, la route est dans un état de dégradation, surtout en saison pluvieuse.

Avec le retour des pluies, le processus de dégradation prend des proportions plus inquiétantes. Un phénomène pourtant très visible ici et ailleurs dans la capitale que beaucoup en sont à s'interroger sur l'immobilisme des autorités face à une situation qui devrait,

normalement, les interpellier. « Nous avons pensé qu'ils profiteraient des élections pour réhabiliter la route d'Ambowe-cimetière, vu qu'ils réagissent généralement avant les échéances électorales. Mais ce n'est pas le cas cette fois-ci. Cir-



Au quartier Sibang, la voie passant devant le lycée Jean-Baptiste Obiang Etoughe est impraticable.

culer dans ce quartier est un vrai parcours du combattant », déplore un habitant du quartier Ambowe-cimetière. Ces quelques exemples de voies de communication

dégradées prouvent qu'il y a véritablement péril en la demeure, et que les pouvoirs publics ne sauraient continuer à rester indifférents face à cette situation. Gageons que l'Hôtel de

ville, l'Agence nationale des grands travaux et d'infrastructures (ANGTI) œuvreront à l'amélioration des conditions de circulation des usagers dans ces quartiers.